

“JE SUIS EN RECHERCHE D’EMPLOI”

VOS SOLUTIONS DE FINANCEMENT

MOBILISER SON CPF

Vous pouvez mobiliser vos droits CPF pour financer tout ou partie de certaines formations, directement depuis votre espace Mon Compte Formation.

- Consultez votre budget disponible
- Choisissez votre formation et envoyez votre demande
- Validez votre inscription en ligne



Si votre budget est insuffisant, vous pouvez demander un abondement à France Travail :

- La demande se fait directement depuis votre dossier CPF
- Vous devrez généralement rédiger une courte lettre de motivation pour expliquer votre projet
- Votre conseiller étudie la cohérence entre la formation et votre objectif de retour à l’emploi

FINANCEMENT VIA FRANCE TRAVAIL (EN DIRECT)

Vous pouvez demander à France Travail de financer votre formation, même sans utiliser votre CPF.

- Échangez avec votre conseiller pour valider votre projet
- La formation doit être cohérente avec votre objectif de retour à l’emploi

Pour déposer votre dossier sur la plateforme Kairos, l’IFPNL aura besoin de :

- Votre identifiant France Travail
- Votre code postal de résidence



Nous déposons ensuite le devis directement pour lancer la demande de financement.

FINANCEMENT PERSONNEL

Vous pouvez choisir de financer votre formation directement, en toute simplicité.

- Aucune démarche administrative complexe
- Inscription rapide, sans passer par un organisme tiers
- Accès immédiat à la formation choisie

Pour vous accompagner :

- Nous vous fournissons un devis clair et détaillé
- Vous bénéficiez d’une remise de 10 % sur présentation d’un justificatif de situation
- Des facilités de paiement peuvent être mises en place

Vous restez libre de votre calendrier et de votre organisation.

À SAVOIR !

La plateforme CPF a ses propres conditions d’utilisation. Il est important d’en tenir compte avant d’envisager toute inscription, report ou annulation.

Pour connaître vos droits avant une inscription via le CPF, merci de bien vouloir prendre le temps de lire [cette vidéo](#).

